



ASSOCIATION ADEPAL PPR

Saint Pancrasse - 38660 PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES

Mail : adepalsp@laposte.net

Site Internet : <https://www.adepal-ppr.fr/>

NEWSLETTER DE MARS 2024

Un article sur **l'agriculture et son développement** sur le Plateau des Petites Roches est paru, au cours du mois de mars, sur notre site internet Adepal PPR : <https://www.adepal-ppr.fr/>
De nouveaux « habitant (e) s » sont arrivés dans les bergeries locales : chèvres, cabris, brebis, agneaux, et des produits laitiers (fromages frais, yaourts...) sont réapparus sur les étals pour le plaisir de tous, petits et grands.

Les réunions et les ateliers concernant les **mémoires des établissements de santé et la valorisation du site** se poursuivent. Les différents participants évoquent un projet ambitieux qui pourrait voir le jour (circuit touristique fléché à partir du funiculaire, écomusée avec maquette, expositions, sentier d'accès aux ex centres, mise en valeur des derniers vestiges -fontaine, escaliers- plusieurs panneaux évocateurs du passé installés sur les ex emplacements mais aussi aux entrées de la Commune, spectacles dans le parc de Rocheplane, table d'orientation, etc...). L'Adepal PPR avec son groupe mémoires des centres de santé poursuit ses travaux sur les panneaux. **Une réunion** sur l'état d'avancement des travaux avait lieu **ce 20 mars 2024**. Nous avons constaté avec satisfaction que les équipes en charge de la réalisation des maquettes ont fourni un travail considérable et de qualité et que les contenus vont réellement dans le sens d'une mémoire des sanas et des établissements. Il nous faudra cependant rester vigilants car le financement d'un tel projet n'est pas du tout acté, sachant que la mairie a déjà prévenu qu'elle n'assurerait aucun financement et qu'il faudra aller chercher des moyens ailleurs (COP CIM, Département, Région, Etat, Fondations...)
Il s'agit d'un travail important qui demande beaucoup d'énergie et de compétences. Alors, qui sera chargé de conduire cette mission et comment cela sera-t-il financé ? N'y a-t'il pas un risque que l'ampleur du projet dépasse les moyens mis en œuvre par la municipalité, et que le projet soit abandonné ?

Notre association et le groupe mémoires, toutefois, veillera à la bonne poursuite et à la réalisation à minima de notre projet de panneaux de mémoire.

Le prochain atelier collectif organisée par la municipalité est fixé au 25 mars 2024.

Lors de la réunion du 6 mars 2024, avec Mme la Maire et un élu (O.Prache), les modalités **d'utilisation des salles de réunion du Plateau** ont été abordées par notre association qui avait demandé, fin 2023 à la Mairie, la possibilité d'utiliser **l'ex salle des conseils municipaux de St Pancrasse** pour ses réunions. Mme la Maire a confirmé que cette salle pouvait être utilisée par les associations dans les mêmes conditions que les autres salles de réunions disponibles de la Commune. Dont acte.

Exposition des créateurs d'Art les 15 et 16 juin 2024, salle polyvalente de Saint Pancrasse. Vous trouverez ci-dessous la très belle affiche imaginée par l'artiste **Carlos Carmona** pour cette manifestation, organisée par la Commune du Plateau des Petites Roches associée à l'Adepal PPR et un collectif citoyen, qui réunira une vingtaine d'artistes-créateurs locaux.

Prochaine réunion en vue de l'exposition le 24 avril 2024 salle polyvalente de St Pancrasse à 20H.



L'ADEPAL PPR – mars 2024 -

Appel à cotisation 2024

Nous ne bénéficions d'aucune subvention, seulement des cotisations des membres de l'association.

Attention : CHANGEMENT de compte bancaire :

ADEPAL PPR est une association, loi 1901, **indépendante et participative**. Afin de nous permettre de continuer à faire vivre la démocratie participative locale à Plateau des Petites Roches, adhérez ou participez aux frais de l'association (frais de site internet, frais de compte bancaire et assurance) en versant :

1) Une contribution libre, par virement bancaire ou postal à :

ASSOC. ADEPAL PPR

RIB FRANCE 13906 00163 00205855653 97

BIC AGRIFRPP839

Indiquer votre nom et « versement /participation à l'association adepal ppr »

2) Une adhésion 2024 à l'association ADEPAL PPR = 15 euros/famille ou 10 euros par personne, au même compte, en indiquant votre nom prénom et adresse.

MERCI D'AVANCE !